

qu'il s'agit ici d'une attaque dirigée contre l'armée. L'accusation ne convaincra personne. Il ne s'agit pas ici d'une attaque contre l'armée mais de critiques adressées à l'endroit du ministère de la Défense nationale et de la façon dont il est dirigé, au sommet. On a répété en de multiples occasions, le rapport Currie l'affirme nettement, l'armée n'est pas en cause. Il rend hommage à l'armée de ce que, compte tenu du fléchissement observé au sein du ministère de la Défense nationale, les irrégularités n'aient pas été plus graves. Tous ceux qui, ici, ont participé au débat actuel ont insisté, quand ils ont parlé des révélations contenues dans le rapport, pour établir bien nettement que l'armée n'a mérité aucun reproche, que ceux-ci s'adressent au ministère de la Défense nationale et au ministre qui le dirige.

Voilà le nœud de la question et on ne réussira pas à détourner notre attention car il est parfaitement évident que le Gouvernement a poussé et aidé le chef d'état-major général à enfreindre les méthodes constitutionnelles reconnues. Le chef d'état-major général a droit à ses opinions, il a le droit de les exprimer mais les usages constitutionnels veulent que ce soit par l'entremise du chef de son ministère qu'il les communique à la population.

Je termine par ces remarques, monsieur l'Orateur. Il semble que le Gouvernement veuille faire traîner l'affaire en proposant que le comité des dépenses relatives à la défense, enquête sur l'enquêteur ou sur son enquête. C'est parfaitement inutile. Il accomplirait une tâche plus utile en cherchant à mettre de l'ordre dans la situation que M. Currie a exposée. Je ne saurais condamner trop fortement l'adroite manœuvre du Gouvernement, qui a présenté un amendement à la résolution tendant à instituer le comité des dépenses aux fins de la défense. Quelle idée! Le premier ministre présente un projet de résolution, puis un autre ministre de la Couronne propose un amendement à cette motion. Monsieur l'Orateur, c'était une façon monstrueuse et détournée d'éviter la présentation d'autres amendements...

Des voix: Règlement!

M. Fleming: ... par les membres de l'opposition.

Des voix: Règlement!

M. Fleming: C'est le Gouvernement qui sera responsable d'avoir empêché M. Currie de poursuivre et de terminer son enquête à ce ministère; n'oublions pas que son enquête n'a porté que sur une partie du ministère, que sur une branche du service du Génie. Si le Gouvernement empêche M. Currie de poursuivre l'enquête, comme nous l'avons récla-

mé, c'est lui qui devra en assumer la responsabilité, ainsi que ceux qui l'appuient; ils empêcheront qu'on mette la population canadienne au courant des situations scandaleuses qui existent au ministère de la Défense nationale, situations qu'il y a lieu d'exposer au grand jour.

M. MacDougall: L'honorable député me permettrait-il de poser une question?

Des voix: Ho! ho!

M. l'Orateur: A l'ordre!

Des voix: Ho! ho!

M. l'Orateur: A l'ordre! Les honorables députés auraient-ils l'obligeance de reprendre leurs sièges? Dois-je comprendre que l'honorable représentant de Vancouver-Burrard (M. MacDougall) désire poser une question?

M. MacDougall: L'honorable député qui vient de parler a dit qu'il permettrait des questions.

M. Fleming: Certainement.

M. MacDougall: Puis-je demander à l'honorable député s'il a jamais fait partie de l'armée?

M. Fleming: Oui, de la Réserve. Je suppose, monsieur l'Orateur, que l'idée est de jeter du discrédit sur un honorable député. Je crois, étant donné qu'il s'agit de...

M. MacDougall: Vous avez répondu à la question. Assoyez-vous.

M. Harkness: Le premier ministre a-t-il fait partie de l'armée?

M. Fleming: Je me demande si l'honorable député,—je n'aurais jamais pensé cela de lui,—a posé cette question avec une arrière-pensée. S'il l'a fait,—et cela est une question qui intéresse tous les députés,—je serai heureux de discuter la chose n'importe quand, ici ou en particulier, avec lui. Je suis tout à fait libre de discuter la question et me ferai un plaisir de le faire avec lui.

M. l'Orateur: L'honorable député a posé une question.

M. MacDougall: J'aimerais poser une autre question.

M. Fleming: Je serai heureux de répondre à la question de l'honorable député.

M. l'Orateur: L'honorable député a épuisé son temps de parole et pour qu'on puisse poser maintenant la question il faudrait le consentement unanime de la Chambre. L'honorable député de Mackenzie.

M. G. M. Ferrie (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il n'y a pas longtemps, nous avons entendu une rafale comparable